

CPNEJ

Commission paritaire nationale de l'emploi des journalistes.

PASSEPORT PROFESSIONNEL DES JOURNALISTES

1/ Préambule

La qualité de l'information contribue à la qualité de la démocratie. Conscients de leur responsabilité sociale, journalistes et médias ont décidé la mise en œuvre d'un Passeport professionnel.

La vocation du Passeport professionnel est d'attirer l'attention des journalistes récemment entrés dans le métier sur les enjeux moraux et les risques éthiques qu'ils vont rencontrer durant leur carrière. Depuis plus d'un siècle, l'exercice du journalisme a établi progressivement un ensemble de règles partagées, un code de bons usages, que l'on appelle généralement la déontologie, et que l'on trouve dans les codes, chartes et textes divers, adoptés aux plans international, national ou à l'échelle de l'entreprise.

Il s'agit d'aborder les fondements du droit de la presse ou encore les grands principes professionnels comme la protection des sources, le rôle du journaliste, ce que contient comme exigences la mission d'informer les citoyens dans une société démocratique.

Le Passeport professionnel doit répondre aux questions que pose la pratique du métier.

2- A qui s'adresse ce Passeport professionnel ?

Les diplômés d'une filière reconnue par la profession sont de facto titulaires de ce Passeport professionnel.

Le Passeport professionnel concerne prioritairement les salariés récemment détenteurs de la carte d'identité professionnelle des journalistes et qui ne sont pas diplômés d'un cursus de formation initiale reconnu. Il n'a pas vocation à se substituer à ce dernier ; quelques dizaines d'heures ne sauraient remplacer les années d'apprentissage du métier dans une structure d'enseignement.

3- S'interroger sur le métier de journaliste

La connaissance des principes doit s'appuyer sur le droit, pour établir la différence de nature entre une démarche juridique et une intention morale.

La déontologie n'est pas affaire de principes abstraits, elle est au contraire une prescription pragmatique qui se rapporte à des gestes professionnels précis. C'est pourquoi le Passeport professionnel devra être organisé autour des 5 axes suivants :

- 1- **la relation aux publics** que le journaliste et son média informent : savoir comment ces publics sont identifiés et mesurés, quels sont les espaces de rencontre, de débat et de collaboration, et les objectifs poursuivis par le média ;

2- **la relation aux sources d'information** : les règles à respecter, les gestes pertinents pour rassembler la documentation, la citer et l'exploiter de manière critique ;

3- **le recueil et l'exploitation des informations auprès des interlocuteurs** : ces situations d'interaction doivent répondre à des savoir-faire relationnels respectueux et maîtrisés ;

4- **l'exploitation des données chiffrées, statistiques, sondages** : informer nécessite de la mesure, de la rigueur et l'obligation de restituer ces données dans leur contexte en tenant compte des stratégies des organismes émetteurs ;

5- **la production journalistique est une œuvre collective** : être journaliste, c'est faire équipe, respecter des principes communs et produire en interaction avec ses pairs et les autres métiers de l'entreprise médiatique. Il faut donc connaître le cadre économique, les textes, ainsi que les institutions et organisations qui structurent la profession.

4/ Contenu et déroulé de la formation Passeport professionnel :

4 - 1 Durée : 15 journées de formation

4 - 2 Contenu : les thèmes traités seront validés selon les mêmes dispositions qui valident les diplômes reconnus par la CPNEJ. Ces mêmes diplômes reconnus doivent intégrer ces enseignements dans leurs cursus de formation puisqu'ils exonèrent du suivi du passeport les titulaires de ces diplômes.

4 - 3 Mise en place : le suivi de ce cursus pourra être fractionné en modules selon l'organisation décidée par chaque centre de formation reconnu. Le délai de suivi complet ne devra pas dépasser deux ans.

4 - 4 Pédagogie : la formation s'effectuera pour partie en binôme (deux intervenants) et elle s'accompagnera d'un programme de lecture et de documentation en préalable et tout au long du cursus. Les acquis de cette formation seront évalués par les centres de formation avant la remise du passeport.

4 - 5 Attestation de fin de stage : seul le stagiaire dont l'attestation de fin de stage prouvera qu'il a suivi l'ensemble des modules pourra se prévaloir du Passeport professionnel.

4 - 6 Prise en charge : il est rappelé que les CPNEF (presse et audiovisuel) ont acté que ce Passeport professionnel est une priorité de la branche. La prise en charge sera assurée par l'AFDAS selon les règles de l'OPCA.

5/ Grille indicative

1 La relation aux publics : 2 jours

Enseignements	Nombre d'heures (indicatif)	Savoirs	Savoir-faire	Capacités
• <i>Bien connaître son public, ses attentes et ses pratiques</i>	7 (1 jr)	. Sociologie des lecteurs des auditeurs et des téléspectateurs.	Bien connaître les composantes sociales et culturelles du public à qui on s'adresse pour être le plus pertinent possible dans l'approche et le traitement de l'information.	Etre au plus près des attentes actuelles et à venir des lecteurs, auditeurs et téléspectateurs et les intégrer dans le suivi de la ligne éditoriale.
• <i>Comment être en interaction avec son public ?</i>	7 (1 jr)	. Connaître les médiateurs, leur travail. . Les réseaux sociaux et les liens qu'ils permettent d'établir avec le public	Être en alerte sur les demandes et les préoccupations de son public.	. Maîtriser l'interaction avec le public.

2 la relation aux sources d'information : 3 jours

Enseignements	Nombre d'heures (indicatif)	Savoirs	Savoir-faire	Capacités
• <i>Les rapports des journalistes aux sources</i>	14 (2 jrs)	. Les sources documentaires classiques. . Le fonctionnement des outils internet, des réseaux sociaux, leur valeur et leurs limites.	Organiser sa documentation personnelle et la conjuguer avec le service documentation quand il en existe un. Maîtriser l'ensemble des ressources documentaires offertes par la généralisation des TIC.	. Préparer une enquête. . Prendre contact et communiquer dans l'univers numérique. . Analyser la pertinence des informations délivrées sur l'internet. . Commander avec précision une recherche à un documentaliste. - Assurer un suivi de l'information traitée lors des enquêtes et reportages.
• <i>Analyse du traitement de l'information</i>	7 (1 jr)	. Histoire des « dérapages » du journalisme et des médias . Manipulation et désinformation : études de cas.	. Analyse des enjeux et des modes de traitement de l'information, des techniques d'enquête et des choix rédactionnels et visuels.	. Conduire une revue de presse. . Choisir les modes de traitement de l'information en mesurant les conséquences sur l'environnement.

3 La relation aux interlocuteurs : 4 jours

Enseignements	Nombre d'heures (indicatif)	Savoirs	Savoir-faire	Capacités
• <i>Droits de la presse et des médias</i> • <i>Lois et pratiques et nouvelles technologies.</i> • <i>Les bases juridiques, les pratiques et l'évolution de</i>	14 (2 jrs)	. La loi de 1881. . Le respect des personnes et le droit à l'image. . La jurisprudence du droit de la presse. . Le droit de propriété intellectuelle. . La protection des sources et le cadre juridique européen	. Agir dans le respect de la loi ou en maîtrisant le risque encouru. . Réagir aux droits de réponse ou aux menaces d'action en justice. . Maîtriser la relation avec les informateurs.	. Identifier sur le terrain les situations à risque juridique. . Veiller au respect des règles concernant la présomption d'innocence, la diffamation, le droit à l'image et le droit d'auteur. . Alerter sa hiérarchie sur une infraction potentielle

<i>la jurisprudence.</i>		. L'usage d'Internet, sources et droit d'auteurs.		en cas de diffusion ou de non diffusion. . Interviewer l'interlocuteur compétent en matière sociale et/ou économique.
• <i>Éthique et déontologie, chartes d'entreprise</i>	14 <i>(2 jrs)</i>	. Les codes et les pratiques déontologiques dans différents pays d'Europe.	. Savoir confronter sa pratique professionnelle aux règles de l'éthique professionnelle. . Répondre aux questions du public sur l'éthique professionnelle et animer un débat sur le sujet.	. Proposer des réponses structurées et argumentées aux questions éthiques et déontologiques qui se posent à une rédaction.

4 L'exploitation des données chiffrées et statistiques et des sondages : 2 jours

Enseignements	Nombre d'heures (indicatif)	Savoirs	Savoir-faire	Capacités
• <i>Stratégies de communication</i>	7 <i>(1 jr)</i>	. Les techniques et méthodes des services et institutions spécialisés dans la communication auprès de la presse.	. Être capable de décoder les messages reçus et de les décrypter selon la nature des sources.	. Eviter d'être le relais des agendas et de média-planneurs.
• <i>Le journaliste traducteur de la complexité du monde</i>	7 <i>(1 jr)</i>	. Les techniques de base de la vulgarisation.	. Pouvoir exposer et expliquer de manière claire des notions et des situations complexes.	Transmettre une information fiable et compréhensible surtout quand il s'agit de messages complexes

5 Le métier dans sa dimension collective : 4 jours

Enseignements	Nombre d'heures (indicatif)	Savoirs	Savoir-faire	Capacités
• <i>Économie des entreprises de presse/ organisation des métiers de la presse</i>	14 <i>(2 jrs)</i>	. Les principes de l'économie des médias et les spécificités du modèle économique. . Les données juridiques et fiscales, les instances de régulation et de contrôle. . Les aides publiques. . La gestion de la production et la logistique. . Le marketing éditorial. . Les méthodes et les outils du contrôle de gestion.	. Comprendre le fonctionnement de l'entreprise de presse. . Évaluer la gestion des compétences et des moyens à tous les stades de la réalisation d'un produit journalistique. Savoir interpréter les tableaux de bord comptables, les indicateurs de gestion et de contrôle budgétaire pour apprécier avec exactitude la réalité de la situation économique de son entreprise de presse.	. Évaluer le coût et les implications économiques d'un projet ou d'une action professionnelle.

• <i>Le statut professionnel</i>	14	. Journaliste professionnel et Code du travail. . Histoire et analyse de la	. Répondre aux questions du public, animer ou participer à un débat sur le	. Connaître et comprendre son environnement professionnel.
----------------------------------	-----------	--	--	--

	(2 jrs)	loi Cressard. . La carte de presse et la CCIPJ. . La composition de la profession. La convention collective, ses avenants et les bases communes du droit du travail. . La clause de conscience. . Sensibilisation au rôle de la formation tout au long de la vie dans l'évolution professionnelle.	métier de journaliste, ses limites et ses frontières.	
--	---------	--	---	--

6 – Bibliographie

Une bibliographie indicative et sélective pour le suivi de la formation du Passeport professionnel de janvier 2012 est disponible sur le site de la Conférence Nationale des Métiers du Journalisme (CNMJ)